

REHABILITATION DE L'ÉTANCHEITÉ DE LA TOITURE ET AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS DE FONCTION DE L'ENSEA, CERGY



MAÎTRISE D'OUVRAGE

ENSEA

6 avenue du Ponceau – CS 20707
95014 CERGY

**Dusapin
& Associés
Architectes**

ARCHITECTE MANDATAIRE

DUSAPIN & ASSOCIÉS ARCHITECTES : Fabrice DUSAPIN – Thomas JEANNOT

9 bis rue René Goscinny

75013 PARIS

tj@fabricedusapin.fr

TEL : 01.44.24.30.30



BET TCE + ECONOMISTE

GEC INGENIERIE : Philippe VIVIER

Tour d'Asnières

4 avenue Laurent Cély

92600 ASNIERES-SUR-SEINE

bet@gec-ingenierie.fr

TEL : 01.55.20.93.50

NOTICE ARCHITECTURALE

P R O

PHASE

D U S

EMETTEUR

SPECIALITE/LOT

N A R C 0 0 1

TYPE

0

INDICE

NIVEAUX/N°ORDRE

Avril 2026

1	CONTEXTE DE L'OPERATION.....	3
2	PARCELLES CADASTRALES	3
3	PRESENTATION DU PROJET.....	4

1 CONTEXTE DE L'OPERATION

Le présent document constitue la notice architecturale de présentation, concernant ce bâtiment :

Etablissement : ENSEA, Logements de fonction
Adresse : 6 avenue du Ponceau
Commune : 95000 CERGY

Réhabilitation des logements

Afin de permettre la bonne exploitation et la mise en location des 4 logements de fonction de son patrimoine, l'ENSEA souhaite en réaliser l'amélioration énergétique et la résolution des problèmes d'infiltrations rencontrées sur leurs parois enterrées et en toitures.

Les logements de fonction sont semi-enterrés. Ils constituent l'extrémité du bâtiment D, construit en 1993.

Ils sont mitoyens aux espaces publics intérieurs du rez-de-jardin du bâtiment D de l'ENSEA, occupé par un bureau, un local réserve et une salle de travail.

Ils sont situés à proximité immédiate du bâtiment A, duquel ils sont séparés par un cheminement extérieur.

Les logements possèdent des accès autonomes par l'extérieur, depuis l'allée des Chênes d'or, ainsi que des espaces privatifs extérieurs délimités par clôtures. Les places de stationnement des logements sont communes avec les places de stationnement de l'ENSEA et sont accessibles depuis l'avenue du Ponceau.

2 PARCELLES CADASTRALES

L'ENSEA occupe les parcelles cadastrales suivantes :

- AW 007, d'une surface de 97 m² ;
- AW 008, d'une surface de 965 m² ;
- AW 009, d'une surface de 7 166 m² ;
- AW 024, d'une surface de 30 m² ;
- AW 025, d'une surface de 45 m² ;
- AW 151, d'une surface de 729 m² ;
- AW 152, d'une surface de 1 205 m² ;
- AW 156, d'une surface de 1 854 m² ;

Soit un total de 12 091 m². Les logements sont situés sur les parcelles AW 008 et AW 009.

3 PRESENTATION DU PROJET

Réhabilitation des logements

Afin d'améliorer le confort thermique des 4 logements de fonction de l'ENSEA, les travaux suivants sont prévus (liste non exhaustive) :

- Isolation thermique par l'extérieur des façades visibles, en laine minérale, sous enduit de teinte gris clair ;
- Remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries extérieures en aluminium, teinte RAL 7016 dito existant avec volets roulants, et réduction des surfaces de vitrages déperditives en façade Est. Traitement des tableaux des baies en tôle d'aluminium de la même teinte. Isolation de la sous-face de la terrasse constituant un débord de protection solaire des logements ;
- Réfection des étanchéités verticales et horizontales des logements enterrés ;
- Isolation thermique par l'extérieur des façades enterrées ;
- Ravalement des murs de clôtures séparatifs des logements ;
- Réfection des façades d'origine en pâte de verre et des joints de dilatation verticaux ;
- Mise en place de couvertines en aluminium, teinte RAL 7016, en protection de l'ensemble des ouvrages de maçonnerie existants non protégés ;
- Végétalisation des étanchéités non protégés existantes et mise en place de systèmes de végétalisation avec bande drainante ;
- Remplacement et extension des dispositifs d'éclairages extérieurs de sécurité de l'ENSEA, devant le bâtiment A ;
- Remplacement des éclairages en façades des logements et révision des interphones ;
- Remplacement des VMC des logements et des prises d'air extérieur situées dans le talus par des bornes d'air coudées en acier galvanisé ou fonte ;
- **En option n°1** : Dépose et remplacement de l'isolation existante en toiture des logements ;
- **En option n°2** : Dépose et remplacement des doublages intérieurs des logements contre terre-plein dans le logement L.01 (compris dépose-repose des mobiliers, dépose et remplacement des faïences, réfection des peintures) ;
- **En option n°3** : Dépose et remplacement des radiateurs électriques des logements ;
- **En option n°4** : Fourniture et plantation de deux arbres et d'arbustes dans le jardin de l'ENSEA, à implanter en cohérence avec la dépose-repose du mobilier de jardin de l'ENSEA (bancs et poubelles) et des réseaux enterrés existants ;